

Mécanisme de préservation cognitive et travail

Sébastien Henrard & Agnès Van Daele
Université de Mons (UMONS)

Sebastien.Henrard@umons.ac.be

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation
Service de Psychologie du Travail
18, Place du parc
7000 Mons – Belgique

Le vieillissement normal est accompagné d'un déclin cognitif des fonctions exécutives. Dans un but de prévention, cerner les situations de travail qui pourraient aider au maintien de ces fonctions est essentiel, étant donné qu'elles sont les premières à décliner et ce, bien avant 65 ans. Le mécanisme de préservation cognitive suppose que la mise en jeu consistante et régulière des fonctions exécutives pendant de nombreuses années ralentirait le déclin cognitif (1).

Notre proposition de communication se base sur une revue de littérature concernant des recherches visant à vérifier l'hypothèse de préservation cognitive en lien avec le travail. 16 recherches renvoyant à différentes activités professionnelles ont ainsi pu être analysées (2, 3, 4).

Deux principales approches se dégagent de ces recherches :

La première compare les performances à des tests cognitifs chez des travailleurs jeunes et âgés contrastés du point de vue de leur activité professionnelle (exemple : professeurs d'université vs ouvriers). Les résultats montrent principalement que les mécanismes en jeu dans ces études ne relèvent pas de la préservation mais plutôt de la compensation grâce à l'acquisition d'expérience. La principale limite de cette approche réside dans la pertinence des tests choisis. En effet, ceux-ci ne sont pas spécifiques aux fonctions cognitives mises en œuvre dans le travail car leur choix ne repose pas sur une analyse préalable de l'activité professionnelle.

La deuxième approche tient compte de cette limite. Elle compare les performances de travailleurs jeunes et âgés, contrastés cette fois-ci du point de vue des fonctions cognitives mises en œuvre dans leur activité professionnelle. Ce contraste est mis en évidence par des questionnaires ou sur base d'une analyse de l'activité plus approfondie. Les résultats qui se dégagent sont divergents par rapport à la première approche. Ainsi, par rapport aux âgés contrôles, il est notamment montré que les expérimentés âgés obtiennent de meilleures performances aux tests cognitifs qui sont spécifiquement liées à leur activité professionnelle. Ce résultat est interprété comme un maintien d'habiletés spécifiques malgré le déclin cognitif normalement observé avec l'avancée en âge. Toutefois, la principale limite de cette deuxième approche réside dans l'absence fréquente de référence à un modèle de fonctionnement cognitif, ce qui restreint l'interprétation des résultats.

En conclusion, cette communication amène une réflexion d'ordre méthodologique par rapport à la vérification de l'hypothèse de préservation cognitive en lien avec le travail.

Références

(1) Marquié, J.C. (1997). Vieillesse cognitive et expérience : l'hypothèse de la préservation. *Psychologie française*, 42(4), 333-344.

- (2) Shimamura, A.P., Berry, J.M., Mangels, J.A., Rusting, C.L., & Jurica, P.J. (1995). Memory and cognitive abilities in university professors: evidence for successful aging. *Psychological Science*, 6(5), 271-277.
- (3) Nunes, A., & Kramer, A. (2009). Experience-Based mitigation of age related performance declines: evidence from air traffic control. *Journal of Experimental Psychology Applied*, 15(1), 12-24.
- (4) Gajewski, P., Wild-Wall, N., Schapkin, S., Erdmann, U., Freude, G., & Falkenstein, M. (2010). Effects of aging and job demands on cognitive flexibility assessed by task switching. *Biological psychology*, 85, 187-199.